

Le Saint-Père s'est montré bon pour Montréal et son archevêque. " Il nous a accordé notre université, a dit Monseigneur, dont nous serons fiers, tout en conservant notre reconnaissance envers l'institution-mère de Québec. " Entre autres faveurs accordées par Benoît XV à Monseigneur, Sa Grandeur signale l'élévation de sa cathédrale au rang de basilique mineure et les honneurs de la prélature dont ont été gratifiés plusieurs de ses curés.

Monseigneur déclare qu'en témoignage de gratitude envers Benoît XV, il veut célébrer cette messe anniversaire de sa consécration aux intentions de Sa Sainteté.

Enfin, Mgr l'archevêque se proclame heureux de son retour au pays — "le plus heureux de la terre, affirme-t-il, et qui a été bien plus épargné que ceux du vieux monde".

---

### LES DEVOIRS PRATIQUES DES CATHOLIQUES DE FRANCE

---

*Note de la rédaction.* — L'éloquent évêque de Châlons, Mgr Tissier, dans une lettre qu'il adressait récemment aux membres de l'*Union catholique* de son diocèse, expose, avec sa maîtrise accoutumée, quels sont les devoirs pratiques, à l'heure actuelle, des catholiques de France, au sujet du *clergé*, de la *liberté*, de la *propriété*, des *syndicats*, de la *moralité* et de la *santé publiques*. Sans doute, les sages et lumineux conseils du distingué prélat s'adressent aux catholiques français. Mais, autre qu'au Canada tout ce qui intéresse nos frères de France nous touchent toujours au cœur, nous croyons que nos confrères canadiens du clergé des villes et des campagnes trouveront avantage et profit à lire et à méditer ces enseignements d'une doctrine si sûre, présentés en une langue si souple et si alerte. Répondant à la question qu'il s'était d'abord posée : "Qu'allons-nous faire aujourd'hui et demain", Mgr Tissier,